

Fiche Mission des membres du comité de pilotage (Copil) du RCCM

Fonction : Secrétaire du réseau, responsable communication

Statuts du poste :

- **Membre du bureau du RCCM, membre élu du comité de pilotage (Copil) pour 4 ans, nommé par le Copil.**

Missions du poste :

- **Assiste et participe au comité de pilotage du RCCM (3 à 4 réunions par an)**
- **Prend toutes les notes nécessaires durant les Copil en vue de la rédaction du compte-rendu de chaque séance. (Après concertation avec les membres du bureau, les CR sont mis en ligne sur le site du réseau).**
- **Collecte et diffuse les informations de tout ordre en rapport avec le réseau et susceptibles d'intéresser ses membres**
- **Rédige et édite 2 fois par an un petit journal d'actualité compilant tous les évènements et informations utiles concernant le réseau**

Réalisation des missions :

- **Travaille en collaboration avec les membres du Copil en particulier pour la rédaction du projet du réseau.**
- **Répond aux questions postées sur la liste de diffusion en concertation avec les autres membres du Copil**